

REPUBLIQUE FRANCAISE

MAIRIE DE SOMBACOUR

Compte rendu de la séance

Conseil municipal de Sombacour

du 6 décembre 2019

Membres présents :

Mesdames BLONDEAU Fabienne, SCALABRINO Maryline, LECHINE Marie Jeanne, ROGNON Marguerite, JEANNIN Maryse.
Messieurs KALLAL Ahmed, Louis SIEVERT, Frédéric TOUBIN, Alban FAIVRE, Fabrice VILLAME.

Membres excusés : Stéphane CERF, Xavier BOUVERET, Jocelyne BISTON.

Secrétaire de séance : Mr Louis SIEVERT.

La séance se déroule sous la Présidence de Mme Jeannin Maryse, Maire de la commune.

Début de séance à 20h05.

Ajouts à l'ordre du jour :

- Délibération : admission en non valeurs.

1 – APPROBATION DU COMPTE-RENDU DU 31 OCTOBRE 2019

Le compte-rendu est approuvé à l'unanimité.

2 – ADMISSIONS EN NON VALEURS

Madame le Maire indique au Conseil municipal que malgré des relances, certaines créances ne sont toujours pas recouvrées. Elle en fait la liste afin que le Conseil se prononce sur des admissions en non valeurs.

Le Conseil, après en avoir délibéré, à l'unanimité, se prononce favorablement à l'admission en non valeurs des créances suivantes :

- Budget eau : 503,81 € ;
- Budget assainissement : 375,80 € ;
- Budget communal : 329,65 €
- Soit un total de 1 209,26 €.

3 – APPEL D'OFFRES : MAÎTRISE D'ŒUVRE TRAVAUX DE VOIRIE RUE CHARLES DE GAULLE

La procédure de consultation concernant la recherche d'un bureau d'études dans le cadre de la maîtrise d'œuvre des travaux de voirie rue Charles de Gaulle est terminée. Trois bureaux ont répondu et ont envoyé des propositions d'honoraires.

Aussi, le conseil municipal doit se prononcer sur le choix du bureau d'études. La commission d'appel d'offres s'est réunie le 29 novembre.

Le conseil municipal, à l'unanimité, dans le cadre de la maîtrise d'œuvre des travaux de voirie rue Charles de Gaulle :

- Accepte l'offre remise par le bureau d'études BEJ SAS, 25300 Pontarlier, pour un montant de 8 320 € HT;
- Autorise le Maire à signer le marché correspondant.

4 – VENTE DE BOIS DE CHAUFFAGE

Une vente de bois a eu lieu le 13 novembre à Levier. Le mètre cube a été vendu à 77,10 €. Vente de 597 mètres cubes sur la parcelle 16 pour environ 46 000 €.

Une vente de bois de chauffage entre particuliers a été réalisée sous plis cachetés : 2 lots de l'ONF et 12 lots de la commune. Tous les lots ont été

vendus. 7 réponses ont été réceptionnées, 6 acheteurs différents.

Une consultation est lancée par l'ONF, comme tous les 3 ans, pour engager un bûcheron. L'attribution se fera lors d'une réunion qui aura lieu le mercredi 18 décembre à Levier dans les locaux de l'ONF suite à un appel d'offres.

5 – CONVENTION AVEC LE SYNDICAT DES EAUX

Actuellement, le Syndicat compte 2 employés : une secrétaire et un agent technique. La secrétaire arrêtera ses fonctions le 1^{er} janvier 2020.

Le Syndicat comprend 5 communes.

Il est proposé de récupérer le secrétariat du Syndicat à Sombacour, contre une compensation financière à hauteur de 1 500 € pour la commune. Ces tâches administratives notamment comptables, seront réalisées pendant le temps de travail de la secrétaire de mairie.

Cette indemnisation ne comprend pas les DICT ni les relevés mensuels des consommations d'eau actuellement réalisés par le Président. Si cela devait changer à l'avenir, la convention devra être modifiée.

Accord à l'unanimité pour signer cette convention avec le Syndicat des Eaux de Bians-les-Usiers.

6 – OUVERTURE DES CREDITS SUR 2020

Il est décidé d'ouvrir les crédits d'investissement à hauteur de 25% des dépenses inscrites sur 2019 pour l'exercice 2020 sur les différents budgets : commune, bois, eau, assainissement et périscolaire. Accord à l'unanimité.

7 – TARIFS 2020 : AGENCE DE L'EAU

Redevance pollution : 0,27 € / mètre cube ;

Modernisation des réseaux : 0,15 € / mètre cube ;

Le produit sert à financer les opérations pour la qualité des eaux.

8 – DECISIONS MODIFICATIVES

- Budget communal :
 - 60624 produits de traitement - 2 200 €
 - 615221 bâtiments publics - 6 000 €
 - 6558 dépenses obligatoire + 8 200 €

- Budget eau :
 - 61528 autres bâtiments - 1 000 €
 - 673 titres annulés sur exer anté. + 1 000 €

- Budget assainissement :
 - 2158 autres immo. corporelles + 20 000 €
 - 2315 immo. en cours - 20 000 €

Accord à l'unanimité.

9 – REMERCIEMENTS CEREMONIE DU 11 NOVEMBRE

Remerciements du Président de la section UNC du Val d'Usiers aux enseignantes pour leur participation et de leur investissement pour la réussite de la cérémonie du 11 novembre à Goux-les-Usiers.

10 – SYNDICAT MIXTE HAUT DOUBS HAUTE LOUE

Ce syndicat a la compétence dans le domaine de la prévention des inondations, transférée par les 9 EPCI qui en sont membres. Compétence GEMAPI. Une ligne supplémentaire apparaîtra sur la taxe foncière et reste une compétence communautaire.

11 – MAISON DE SANTE : GOUX-LES-USIERS

Prévoir sur le budget 2020 : 15 000 € pour l'accessibilité du bâtiment en vue des futurs travaux de la maison de santé dans l'ancien presbytère à Goux-les-Usiers.

QUESTIONS DIVERSES

1 – Arrêté de protection du renard : interdiction de tuer les renards, interdiction d'installer des pièges. Ils ne sont plus considérés comme nuisibles.

2 – Chemin de la forestière à nettoyer : estimation élevée de 8000€. C'est un chemin pédestre principalement, les travaux ne seront pas effectués du fait du coût.

3 – Le PLUI est lancé avec la CCA 800.

4 – SACTOM : le compromis a été signé avec les vendeurs du terrain.

5 – Département : 1 885,42 € seront perçus au titre de commune défavorisée fiscalement.

6 – Prémption : si la commune est en carte communale, c'est une compétence de la CCA 800 et c'est à elle de préempter.

7 – Projet éolien de Chaffois : il est en instruction. L'enquête publique aura lieu courant 2020.

8 – Demande d'aide d'Handbike nature : transmise au Comité des Fêtes.

9 – Préval : changement pour les collectes du plastique, la population sera informée début 2020.

10 – Demande de Madame Julie Salomon pour l'installation d'une crêperie ambulante le dimanche soir à partir de mars 2020 : accord de la municipalité, emplacement en face de la mairie.

11 – Demande de Monsieur Vérot pour l'organisation d'un concert à l'automne 2020 à l'église de Sombacour. Accord du Conseil municipal, mais il faudra demander l'autorisation au prêtre.

12 – SYDED : taxe communale à percevoir sur la consommation finale d'électricité : 3 276,43 €.

13 – Inauguration de l'Agence postale : vendredi 13 décembre.

14 – Distribution des colis de Noël : samedi 14 décembre.

15 – Une réunion publique de fin de mandat sera organisée le vendredi 7 février 2020 à 20h00.

16 – Demande de Fabien Nicod au STA pour la modification de sa sortie sur la route départementale.

17 – AG d'Atout Music : un an d'existence. L'Acousti festival sera renouvelé le 18 avril 2020 à Goux-les-Usiers.

18 – Ecole, périscolaire : Le nouveau contrat CEJ a été signé avec la CAF pour 4 ans.

Une réunion PEDT a eu lieu le 26 novembre avec des élus, parents d'élèves, enseignants et Francas.

La séance est levée à 22h40.

Prochaine réunion : vendredi 31 janvier 2020 à 20h00